

Permanences

Tir à 300m Novembre

Yannick Lallemand assure une ouverture du stand 300m le **jeudi matin** sur rendez-vous téléphonique ferme, car il se déplace de Nantes. Tel ; 06 15 41 79 46.

Hugues Dommange assure une ouverture du stand 300m le **VENDREDI** sur rendez-vous téléphonique ferme. Tel ; 06 12 52 46 90.

Hugues Dommange est aussi en mesure de valider votre **CARNET de TIR** FFtir pour un tir de contrôle réalisé avec une arme de catégorie B, en calibre majeur. Ne pas hésiter à contacter ces deux sociétaires pour venir tirer à 300mètres..



Ces deux sociétaires sont aussi en mesure de vous fournir à la location les armes (10m, 22lr, 9mm, etc..) et à la vente les munitions proposées par le club.

Désormais, les dimanches matin
Il y aura une permanence effective

André Courbet & Jean Luc Guedon

Responsables du pas de tir ;

Ouvriront les 300mètres, aux dates ci-dessous ;

les * 1^{er}, 08, 15, 22, 29 * NOVEMBRE *

de 09h00 à 11h51.

Rappel des règles d'accès au 300 mètres ;

« L'accès au pas de tir 300 mètres, est réservé **uniquement aux « tireurs qualifiés »**.
Tout tireur devra réaliser au préalable, un tir de qualification à 200 mètres,
sur rendez-vous ou lors d'un concours pour pouvoir prétendre tirer à 300 mètres.

Tir de qualification 200 mètres ;

Fusil à «lunette» réaliser un H+L ≤ à 21 x 29 cm.

Fusil à répétition ou semi-automatique ; faire un total d'au moins 50 points en 10 cartouches en gros calibre et 60 points en 10 cartouches en petit calibre en visée mécanique (œilleton/hausse).

Cette condition est applicable aux sociétaires du club et en 2^{ème} club. »

Ne pas hésiter à nous contacter pour plus d'informations.